

PROJET DE CLASSE

I) Qu'est-ce qu'un projet de classe ?

On peut ainsi appeler le projet pédagogique d'un enseignant. Ses objectifs peuvent ainsi se définir : clarifier les actions pédagogiques qu'il pose ; clarifier ce qu'il fait et pourquoi il le fait de cette manière ; prendre conscience de la cohérence qui existe entre les actions. Le champ d'application peut être la classe et/ou le cycle

Chaque méthode d'enseignement est basée sur un certain modèle de processus d'apprentissage, qu'il soit ou non explicite. Nous enseignons en fonction de notre conception de l'apprentissage. Pour rédiger le projet de classe, l'enseignant va, en analysant les situations qu'il propose, être amené à expliciter les modèles qu'il véhicule.

Le projet exprime la marche de liberté que l'enseignant se donne par rapport au texte en tenant compte de ses compétences, de ses limites, de sa personnalité et du groupe d'enfants dans un contexte donné.

II) Etat des lieux :

La classe est un cours de cycle 3. L'école compte 10 classes :

- 2 CP,
- 2 CE1,
- 2 CE2,
- 1 CM1
- 1 CM1-CM2,
- 1 CM2
- 1 CLIS.

L'école se situe en REP (réseau d'éducation prioritaire). Elle est considérée comme « difficile » du point de vue du comportement de certains élèves.

En début d'année, la classe compte 28 inscrits :

- 19 garçons et 9 filles (cf. répartition des élèves),

Les élèves ont un niveau hétérogène.

5 élèves de CM2 sont des doublants de classes antérieures .

1 élève est en avance d'une année scolaire .

1 élève est à surveiller du point de vue du comportement .

III) Le projet pédagogique :

Des évaluations diagnostiques en français et mathématiques seront passées par les élèves dès la rentrée afin de situer leurs niveaux de connaissances et de répondre au mieux à leurs besoins. A l'issue des résultats de nouveaux objectifs pourront être définis dans le cadre du projet pédagogique annuel et seront ajoutés en annexe à ce document.

Les objectifs pouvant être déjà développés :

Axe 1 : autonomie.

Axe 2 : comportement et responsabilité.

Axe 3 : lecture/littérature et production d'écrits

- **Axe 1 : devenir autonome :**

Il est fondamental que les élèves soient autonomes car l'enseignant est parfois amené à travailler plus avec un groupe qu'avec un autre. Tout dépend de la phase de travail dans laquelle se situent les élèves.

L'acquisition de cette autonomie passe par différents comportements et activités :

Savoir occuper son temps lorsque les exercices sont effectués,

Savoir se relire et chercher la réponse à une difficulté,

Prendre des initiatives.

Outils mis en place :

Construction de grilles de relecture selon les compétences visées.

Mise en place d'outils d'aide à la relecture : affichages, leçons...

Proposer des activités, des projets, prendre la parole à bon escient en classe, notamment dans le cadre du projet annuel patrimoine et environnement.

- **Axe 2 : connaître son métier d'élève et se comporter en tant qu'élève responsable :**

Dès l'entrée au CP, la priorité est mise sur le rôle de l'élève au sein de la classe, de l'école, d'une société. Etre élève est le premier métier d'un enfant. Ce dernier évolue dans une société régie par des règles et dont le but fondamental est d'instruire et de fournir des principes d'éducation élémentaire nécessaires à la construction de l'identité d'un enfant.

L'élève est avant tout acteur : acteur de sa construction identitaire et acteur dans la construction de son savoir.

Outils mis en place :

Elaboration d'un règlement de classe.

Etude du règlement d'école, des droits des enfants...

Mise en place du tableau des responsabilités.

Mise en place de situations de recherches au travers des différentes disciplines.

Mise en place de débats.

• **Axe 3 : développer des compétences de lecteur et d'écrivain**

Dans le cadre des programmes 2008 et du premier palier de compétences du socle commun l'accent sera mis sur le développement et l'acquisition des compétences de lecteur, d'une culture littéraire et sur la production d'écrits.

Il est fondamental d'apporter aux élèves les compétences essentielles en lecture, littérature et rédaction pour l'entrée au collège et la poursuite du cursus scolaire.

Outils mis en place :

Lecture d'œuvres littéraires complètes (5 sur l'année) et travail autour de la compréhension (inférences notamment).

Fréquentation de la BCD en demi-groupe.

Mise en place de 2 séances hebdomadaires de production d'écrits : une séance en lien avec le projet de littérature et une autre en lien avec l'étude de la langue.

Proposer des activités d'écriture décrochées et attractives pour les élèves (« écrire à » = lettre).

Faire des exposés, des compte-rendu, des traces écrites, des affichages...

Participation à l'aide personnalisée.